

Le Cœur des Grottes et l'Armée du Salut signent l'armistice

GENÈVE • *L'Armée du Salut a fini par lâcher le foyer d'accueil pour femmes en détresse des Grottes qui devient une fondation de droit privé. Evelyne Gosteli est reconduite au poste de directrice.*

PHILIPPE CHEVALIER

Cela ressemble à un grand happy end. Hier, l'Armée du Salut (AS) et la nouvellement créée «Fondation Au cœur des Grottes» ont solennellement annoncé leur divorce à l'amiable devant la presse et un important parterre de personnalités conviées à la «cérémonie». Depuis le 13 mars, le «foyer d'accueil pour femmes en détresse seules ou avec enfants» fonctionne en tant que fondation de droit privé, complètement indépendante de l'Armée du Salut.

Avec une belle unité, tous les protagonistes se sont félicités d'avoir mis fin à un conflit ayant passablement secoué la République et mis à mal l'institution salutiste à la fin de l'année dernière. Oubliées les accusations de la directrice, Evelyne Gosteli, selon qui le «QG» de l'Armée à Berne ponctionnait une part déme-

surée des recettes du foyer pour ses frais administratifs. Enterrée aussi la plainte de la directrice devant le tribunal des prud'hommes, licenciée lorsque l'affaire a éclaté. Effacée également celle de son mari, Daniel, directeur d'un autre foyer salutiste (lire ci contre).

Conséquemment, les subventions de la Ville et du canton pour le foyer (respectivement 100 000 et 250 000 francs), qui avaient été gelées lorsque les doutes sur leur affectation ont été émis, puis durant les négociations, devraient être débloqués.

On retrouve au conseil de fondation de la nouvelle institution bon nombre des personnalités qui s'étaient constituées, début janvier, en comité de soutien au foyer et à sa directrice. «La composition de ce comité se situe au-dessus des clivages

religieux et politiques», s'est plu à souligner le président de la nouvelle fondation, Jean-Charles Rielle, distribuant généreusement les remerciements avec parfois des trémolos dans la voix. Sans oublier l'Armée du salut qui aurait particulièrement bien joué le jeu, «dans le souci d'assurer la viabilité de la nouvelle structure».

Faisant contre mauvaise fortune bon cœur, le chef des œuvres sociales, Roland Magnin, a ainsi déclaré que l'Armée du Salut «avait à cœur la continuité de la mission» de ce qui fut sa «plus vieille institution sociale en Suisse, fondée en 1902».

Entre les deux entités, ne subsistent plus que des relations propriétaire/locataire, précise Patrice Reynaud, vice-président de la fondation. Les bâtiments du 14 et 15 rue de l'In-

dustrie restent propriété de l'AS de même que les droits de superficie. Le foyer devra verser un loyer évalué à un peu plus de 80 000 francs par an. Mais de fait, la fondation ne payera rien pendant les dix prochaines années, voire un peu plus. Ceci pour tenir compte des actifs financiers du foyer des Grottes – provenant de ses donateurs spécifiques – qui reviennent à l'AS.

Pour sa part, l'ancienne et nouvelle directrice, visiblement émue – mais se disant soulagée d'avoir pu tomber l'uniforme –, a chaleureusement remercié son équipe et tous ceux qui l'ont soutenue.

Revient-elle sur ses accusations? «Je ne retire rien, l'avenir nous dira qui avait raison. Mais, comme je le conseille souvent à nos résidentes, je tourne la page.» I